



SIVOM ENFANCE JEUNESSE
du Canton de Cozes

PROCES VERBAL DU 15 JANVIER 2021

Nombre de Membres :
En exercice : 13
Présents : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt et un, le quinze janvier à dix-huit heures et trente minutes. Le Comité Syndical du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni en séance publique, à la salle de La Passerelle à Meschers, sous la Présidence de Monsieur Vincent BOZIER, 1^{er} Vice-président, assurant les fonctions de président jusqu'à la nouvelle élection.

PRÉSENTS :

| NOM | Prénom | FONCTION | COMMUNE |
|------------|-----------|----------------------------------|-------------------------|
| ROUIL | Chantal | PRESIDENTE | ARCES SUR GIRONDE |
| BOZIER | Vincent | VICE PRESIDENT 1 | MESCHERS SUR GIRONDE |
| WEYER | Thierry | VICE-PRESIDENT 2 | EPARGNES |
| LAVEAUD | Donatien | VICE-PRESIDENT 3 | BARZAN |
| PERROCHAIN | Carole | SECRETAIRE | COZES |
| EGRETEAU | Agnès | Conseillère Syndicale suppléante | SEMUSSAC |
| GUILLET | Stéphanie | Conseiller syndical suppléante | MORTAGNE SUR GIRONDE |
| COULON | Claude | Conseiller syndical titulaire | BOUTENAC TOUVENT |
| FOUCHIER | Caroline | Conseillère syndicale titulaire | FLOIRAC |
| CADE | Amélie | Conseiller syndical titulaire | BRIE SOUS MORTAGNE |
| POURPOINT | Bernard | Conseiller syndical titulaire | GREZAC |
| RIVIERE | Marc | Conseiller syndical titulaire | TALMONT SUR GIRONDE |
| SEGUINAUD | Béatrice | Conseillère syndicale titulaire | CHENAC ST SEURIN D'UZET |

Date de convocation :

06 janvier 2021

ASSISTÉS DE : Nathalie CASTINCAUD (Directrice Administrative et Financière)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thierry WEYER

Le quorum étant atteint, Monsieur le vice-président ouvre la séance à 18h45.

Monsieur Thierry WEYER se porte volontaire en tant que secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal du 17 décembre est approuvé à l'unanimité.

I-OBJET : ELECTION DU BUREAU SYNDICAL

Sous la présidence de Monsieur BOZIER Vincent, désigné par la sous-préfecture de Saintes par courrier du 28 décembre 2020, le Comité Syndical est invité à procéder à l'élection du Président, qui ensuite prend la présidence de l'assemblée pour l'élection des trois Vice-Présidents et du Secrétaire du SIVOM ENFANCE JEUNESSE DU CANTON DE COZES, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-L.5211-2, L.5211-8 et L.5211-10, de la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique et de l'article 6 des statuts dudit Syndicat.

1-ÉLECTION DU PRESIDENT

Le vote a lieu à bulletin secret.

Deux délégués se sont portés candidat au poste de Président, ils se sont présentés l'un après l'autre puis le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

| NOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES | |
|-------------------|---------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| ROUIL Chantal | 7 | Sept |
| BOZIER Vincent | 6 | Six |

Madame ROUIL Chantal, ayant obtenu 7 suffrages, est proclamée à la majorité absolue, Présidente, et a été immédiatement installée pour procéder à l'élection des trois vice-présidents et du secrétaire comme le stipule les statuts.

2-ÉLECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Un délégué s'est porté candidat et l'élection et le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

| NOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES | |
|-------------------|---------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| BOZIER Vincent | 13 | Treize |

Monsieur BOZIER Vincent a été proclamé **premier vice-président** et immédiatement installé.

3-ÉLECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Un délégué s'est porté candidat et l'élection et le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

| NOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES | |
|-------------------|---------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| WEYER Thierry | 13 | Treize |

Monsieur WEYER Thierry a été proclamé **deuxième vice-président** et immédiatement installé.

4-ÉLECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Deux délégués se sont portés candidat et l'élection et le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

| NOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES | |
|--------------------|---------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| SEGUINAUD Béatrice | 3 | Trois |
| LAVEAUD Donatien | 10 | Dix |

Monsieur LAVEAUD Donatien a été proclamé **troisième vice-président** et immédiatement installé.

5-ÉLECTION DU SECRÉTAIRE

Un délégué s'est porté candidat et l'élection et le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

| NOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES | |
|-------------------|---------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| PÉROCHAIN Carole | 12 | Douze |

(1) Une abstention

Madame PÉROCHAIN Carole a été proclamée **secrétaire du bureau** et immédiatement installée.

